

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 OCTOBRE 2020**

Public : Néant

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Crouy sur Cosson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire.

**Date de convocation :** 6 octobre

**Présents :** Mme Claudette SORIN, M. Philippe GRANADOS, M. Luc MARCHAND, Mme Aurore BOIDRON, Mme Sandrine MAURICE, Mme Martine ROLANDEAU, M. Yann PERTHUIS, M. Patrick JULIEN, M. Jean-Jacques ABADIE, M. Jean-Louis BOUCHARDON,

**Absents excusés :** Mme Armelle CLÉMENT qui donne procuration à Mme Aurore BOIDRON, M. Christian DUCHATELLE qui donne procuration à Mme Sandrine MAURICE, Mme Florence BOUSSION, M. Arnaud CLÉMENT.

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis BOUCHARDON

**Approbation du procès-verbal du 4 septembre 2020**

Madame le Maire informe de la modification suivante :

Dans les informations diverses – **Nomination des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales :**

A la demande des services de la Préfecture, il convient d'inverser l'ordre des Conseillers Municipaux de la manière suivante :

**Membre titulaire :** Mme Martine ROLANDEAU

**Membre suppléant :** Mme Sandrine MAURICE

Ceci afin de respecter l'ordre d'établissement du tableau du Conseil Municipal établi lors des élections.

Il est approuvé à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATIONS :**

## Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes du Grand Chambord

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne comme délégués aux commissions de la Communauté de Communes du Grand Chambord :

<b>Aménagement-infrastructures</b>	<b>Luc MARCHAND Jean-Louis BOUCHARDON</b>
<b>Développement économique</b>	<b>Néant</b>
<b>Développement touristique, culturel et opération Grand Site</b>	<b>Claudette SORIN</b>
<b>Cohésion sociale et services à la population</b>	<b>Armelle CLÉMENT Jean-Jacques ABADIE</b>
<b>Ressources</b>	<b>Claudette SORIN Aurore BOIDRON</b>
<b>Habitat et transition écologique</b>	<b>Philippe GRANADOS Luc MARCHAND Yann PERTHUIS Armelle CLÉMENT</b>

## Local ados pour les vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques à Saint-Laurent-Nouan

Madame le Maire propose de reconduire dans les mêmes conditions, la convention avec la commune de Saint-Laurent, pour l'accueil des jeunes au local ado aux vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques.

Le coût est de 22.60 € par personne.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de reconduire à l'identique et ce pour la durée du mandat électoral :

- Prise en charge à hauteur de 50 % du montant par jeune de la commune inscrit lors des vacances soit 11.30 € par jour.

## Nomination de référents pour la lutte contre l'ambrosie

Sont nommés référents pour la lutte contre l'ambrosie :

- Monsieur Christian DUCHATELLE – Conseiller Municipal
- Monsieur Joël BARNIER – Employé communal

## Demande de subvention de Solidarité Rurale auprès du Conseil Départemental de Loir et Cher au titre de l'année 2021

**Réfection de l'enduit d'une partie du Groupe Scolaire.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Autorise Madame le Maire à établir le dossier de demande de subvention de solidarité rurale auprès du Conseil Départemental de Loir et Cher pour la réfection de l'enduit d'une partie du Groupe Scolaire.
- Le montant H.T. des travaux est d'environ 10 411.20 € soit TTC 13 693.44 €
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

## ***DÉCISIONS DU MAIRE :***

### **Droits de Prémptions Urbains**

Madame le Maire ne préempte pas pour le dossier suivant :

- Demande de déclaration d'intention d'aliéner transmise le 4 septembre 2020 par Maître Lucien PFISTER, Notaire à ORLÉANS (Loiret) pour la parcelle appartenant aux Consorts SOSTHÉ cadastré section C 630 situé 12, Lotissement des Charmilles.

## ***INFORMATIONS DIVERSES :***

### **Extension du réseau électrique pour la Ferme des Poulardières**

Madame le Maire informe que Monsieur et Madame JOUBERT adressent leurs remerciements à l'ensemble des Conseillers Municipaux, pour la prise en charge de l'extension.

### **Gens du voyage**

Madame le Maire informe qu'environ 70 caravanes se sont installées sur le stade du 10 au 14 septembre.

Ils ont cassé la serrure du stade pour pouvoir rentrer.

La commune a pu récupérer la somme de 200 € pour participation aux frais. Les gens du voyage ont donné à la commune une serrure neuve.

### **Eclairage Rue du Stade**

Un devis a été demandé à l'entreprise ROMELEC.

Le coût est de 1 956 € TTC.

Voir s'il est possible que la Communauté de Communes, qui a la compétence éclairage public, prenne en charge ce montant.

### **Recyclages CACES**

Deux personnes des services techniques iront en recyclage les 2 et 3 novembre à Villefranche sur Cher.

### **Recherche d'un local pour installer une MAM sur la commune**

Madame le Maire informe qu'une assistante maternelle de la commune recherche un local pour installer une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) sur la commune.

### **Distribution des prix à l'école**

Madame le Maire informe qu'elle s'est rendue ce matin à la distribution des prix à l'école qui n'avaient pu être remis en raison de la COVID 19.

### **Maisons fleuries**

Madame le Maire rappelle qu'elle avait demandé aux conseillers municipaux de regarder qu'elles maisons seraient susceptibles d'être récompensées au titre des maisons fleuries.

Monsieur GRANADOS fait un compte-rendu de la réunion du SIEOM.

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir aux investissements pour le prochain budget 2021 :

Certaines réflexions sont déjà en cours :

- Congélateur cantine
- Devis DSR pour la réfection de l'enduit de l'école
- Equipement des chalets (télévisions et antennes)
- Réfléchir pour un lave-vaisselle à la cantine.

Pour ce sujet une commission sera prévue en début d'année avec visite des locaux.

Madame le Maire informe que le camping a fermé le dimanche 8 octobre.

La saison n'a pas été formidable, en raison de la pandémie.

La séance s'est terminée par la présentation du futur site internet.

### **Prochain conseil municipal prévu le 27 novembre à 20 h 00**

La séance est levée à 22 h 15

Le secrétaire de séance  
M. Jean-Louis BOUCHARDON



Le Maire  
Mme Claudette SORIN

